30 mars 2004 **04.125**
ad 04.015

Postulat du groupe libéral-PPN

Informatique cantonale

Considérant les différents services informatiques cantonal et communaux existant dans le canton, le Conseil d'Etat est prié d'étudier sous quelle forme une mise en commun de ces services pourrait être réalisée. Elle devrait permettre d'offrir le plus rapidement possible des prestations à coûts réduits par une rationalisation accrue des processus de travail et assurer une meilleure compatibilité entre elles des applications informatiques développées par chacun des services actuels.

Signataires: J.-M. Nydegger et Ph. Bauer.